



Suite accident de la route

Par **rom1p**, le **19/04/2010** à **00:32**

Bonjour,rnrnJ'ai eu un accident de la route en 2002 étant passager d'une moto percuté par un automobiliste ivre sans assurance et ayant fait un delit de fuite mais retrouvé quelques heures plus tard.rnAyant été blessé, j'ai subi une operation du fémur, cependant une infection noesocomiale a fait son apparition et j'ai donc du me faire réopérer pour enlever un quiste infectieux.rnUn procès a été mené et gagné j'ai été indemnisé par l'assurance de la moto.rnCependant a aujourd'hui il apparait que je dois porter des semelles orthopediques compensatrices et cela à un coût. En effet 150,00€ par paires à renouveler une fois par an.rnrnQue puis-je faire pour que ce coût me soit rembourser étant donné que c'est des suites de l'accident ?rnrnJe vous remercie.